

Les cahiers d'acteurs du débat public

sur le projet de contournement
routier de Nice

janvier 2006 n° 7



RUDY SALLES
DÉPUTÉ DES ALPES-MARITIMES
CONSEILLER RÉGIONAL

RUDY SALLES

> Président de la Fédération
UDF des Alpes-Maritimes
> Député
des Alpes-Maritimes
> Conseiller régional de
Provence-Alpes-Côte d'Azur

page 1 **L'A8 bis : une condamnation sans appel de tout projet
de doublement de l'autoroute A8**

page 2 **Le doublement de l'autoroute A8
dans son contournement niçois s'impose**

page 4 **Oui à une option souterraine
sous l'A8 actuelle sous certaines conditions**
Conclusion

> UNE RÉGION FRAGILE, DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PRESQUE SATURÉS >>>>

Oui au projet... sous conditions

Le doublement de l'A8 dans le contournement de Nice s'impose en raison de l'augmentation du trafic. Si la solution souterraine proposée par le maître d'ouvrage paraît bien adaptée, elle doit cependant respecter certaines conditions : faire passer le trafic de transit sur le nouvel axe, transformer l'actuelle A8 en boulevard périphérique de desserte locale, assurer sa gratuité et supprimer le péage de Saint-Isidore, prendre en compte les difficultés liées à un futur échangeur est, à la hauteur de la vallée du Paillon. Dans tous les cas, il importe de tenir le plus grand compte des propositions des associations, dont l'esprit de responsabilité ne s'est jamais démenti.

Le débat public auquel nous participons aujourd'hui porte sur un sujet sensible et important pour le développement de notre région, s'agissant du contournement routier de Nice. Sensible, car nous sommes dans une région fragile où les contraintes environnementales et de voisinage sont très fortes. Important, car la saturation de nos moyens de transports est atteinte ou en cours, et que l'asphyxie nous guette. Cela aurait des conséquences drama-

tiques pour l'avenir économique et social de notre région.

Un mot de rappel historique s'impose néanmoins pour comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. En effet, l'ancien projet d'A8 bis a été le déclencheur d'une condamnation sans appel de tout projet de doublement de l'autoroute A8. Ce rappel et l'explication de notre position sont développés dans les pages suivantes.

> **Contact**
Cabinet Parlementaire
48, avenue Jean Médecin
06000 NICE
tél. 04.93.80.35.00
fax 04.93.80.02.56
rudy.salles@wanadoo.fr
www.rudy-salles.com

sous conditions

Le doublement de l'autoroute A8 dans son contournement niçois s'impose

Pour ma part, à l'ouverture de ce débat, je voudrais faire quelques observations.

Tout d'abord, je veux dire ici que le doublement de l'autoroute A8 dans son contournement niçois s'impose. En effet, l'augmentation du trafic est constante et annonce une saturation générale dans des délais relativement brefs, c'est-à-dire dans un laps de temps plus court que celui qui nous reste pour réaliser ce projet. L'augmentation du trafic routier concerne à la fois la desserte locale de quartier à quartier, régionale de ville à ville et le trafic de transit. Pour faire face à cette situation, la réponse n'est d'ailleurs pas uniquement le tout-routier mais la conjugaison multimodale. C'est pourquoi, dans le même temps, nous nous battons pour obtenir le prolongement de la ligne ferroviaire à grande vitesse jusqu'à la frontière italienne et nous appelons de nos vœux le développement des transports en commun en site propre dans nos villes, avec toutes les interconnexions possibles entre ces différents moyens de transports.

Concernant le doublement de l'autoroute A8, nous voyons bien que les comptages actuels, pas plus que les projections de trafic pour l'avenir, ne nous cantonnent sur le contournement de la ville de Nice seulement. Les trafics de l'A8 sur la rive droite du Var sont également très importants et se trouveront renforcés par la requalification progressive de la RN 98 en bord de mer, qui tend à réduire le trafic routier pour rendre la promenade du front de mer aux piétons. Il convient donc de pousser la réflexion jusqu'à Mandelieu mais, selon moi, en privilégiant une desserte qui se détache du littoral pour permettre une meilleure communication est-ouest dans le moyen pays.

Pour ce qui concerne le contournement de Nice à proprement parler, j'aurais souhaité un barreau plus au nord

→ Rudy Salles

> Président de la Fédération UDF des Alpes-Maritimes
> Député des Alpes-Maritimes
> Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



↓ La gare de péage de Saint-Isidore

Ce péage supprimé et l'A8 rendue gratuite permettrait de doter Nice, comme toutes les grandes villes, d'un vrai périphérique gratuit.

permettant, par exemple, une liaison plus directe entre la zone industrielle de Carros et la vallée du Paillon. Néanmoins, je sens qu'un consensus politique semble se dessiner, notamment au sein de l'assemblée départementale, pour que le futur projet soit souterrain, au droit de l'autoroute actuelle. Ce rapprochement des positions entre les courants politiques me semble important car nous ne devons pas hypothéquer l'avenir avec des prises de positions politiciennes qui fragiliseraient ce projet pour l'avenir.

Le doublement du contournement de Nice n'est ni de droite, ni du centre, ni de gauche, il est une nécessité. Trouver des positions de consensus pour ce projet d'intérêt général est le meilleur moyen de ne pas compromettre sa réalisation en cas d'alternance politique, et nous savons bien que sur le long terme, c'est une donnée à prendre en considération. J'ajouterai que nous en avons déjà fait les frais par le passé.



